

Le Président,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-2 ;
Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF);
Vu L'arrêté du 13 avril 2021 ;

arrête,

- Article 1** Il est mis fin à la fonction de monsieur COURTOIS Christian de chargé de mission de la définition de la feuille de route scientifique et stratégique du pôle « matériaux » commun à l'UPHF et à l'UMons.
- Article 2** Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché de façon permanente sur le site internet et publié au recueil des actes réglementaires tenu par la Direction Générale.
- Article 3** Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} septembre 2025.
- Article 4** Le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 5 février 2026

Abdelhakim Artiba
Président

